

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire
Titulaires : 67
Membres présents : 58
- dont suppléés : 05
Membres représentés : 10
Votants : 57
Date de la convocation
19 juin 2026
Secrétaire de séance :
Mme DOUNIOL Alice

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le vingt-cinq juin à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly sur Noye
Sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, CATHELY-WANTIEZ Catherine, MARCEL Marie-Hélène, DOUNIOL Alice, MONCOND'HUY Laëtitia, MANDI Emmanuelle, LEBLOND Tiphaine *suppléante de MENARD Sergine*, CHANOINE Martine, BERTOUX Julia, BOONE Odile, CAVILLON Sandra, HALL Marina, DELFORGE Cécile, BOUCHER Sylvaine
Messieurs DURAND Pierre, BOUCHER Michel, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, THÉNARD Vincent *suppléant de ATTAGNANT Hélène*, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM Jean- Michel, GAWLIK Jérémie, LAVALLARD Thierry, WALLET Joël, CHARPENTIER Alain, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, BOILY Bastien *suppléant de VION Nicolas*, HAVET Sébastien, VERONT Fabrice, BATICLE Nicolas, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, OLEON Jean-Jacques, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, DUBOIS Mickaël, HECTOR Nicolas, MALTERRE Nicolas, MIANNE Michel, WABLE Vincent, ORZEKOWSKA Francis *Suppléant de MAROTTE Philippe*, LEFEVRE Serge *Suppléant de CLEMENT Dominique*, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme DOUAY Sonia de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. DURAND Pierre de M. LECOINTE Jean-Noël, Mme CATHELY-WANTIEZ Catherine de M. DAINE Vincent, M. DUTILLEUX Olivier de M. DELEPLACE Arnaud, M. BENONY Miguel de Mme BLIN Marie-Annick, Mme DELFORGE Cécile de Mme LOIN Catherine, Mme HALL Marina de M. GALISSON Frédéric, M. DUBOIS Mickaël de Mme RIDEAU Coralie, M. BOUCHER Michel de M. LEROY Jean-Maurice, M. LEFEVRE Serge de M. SZYROKI Jacky

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mmes PATRICE-BOURDELLE Christine, MÉNARD Sergine, ATTAGNANT Anne, BLIN Marie-Annick, LOIN Catherine, RIDEAU Coralie, DEMORSY Roselyne
Mrs LECOINTE Jean-Noël, DAINE Vincent, LAVOINE Nicolas, DELEPLACE Arnaud, LECANTE Yves-Robert, TEN Franck, BOQUET Cédric, VIOLETTE Paul, GALISSON Frédéric, SY Loïc, BIECKENS Jean-Louis, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique

OBJET : Approbation CFU 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Rapport de Madame Marina HALL, Vice-Présidente Finances

Au regard du parallélisme des formes,

Vu l'article L. 2121-31 du CGCT qui dispose que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

Vu l'article L. 2121-14 et l'article L.2121-21 du même code qui prévoient que « le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire, peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion; mais il doit se retirer au moment du vote » « il est voté au scrutin secret :1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame; 2° Soit lorsqu'il y lieu de procéder à **une nomination ou à une présentation**. Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé (...) »

Ainsi, le Conseil Communautaire a élu à l'unanimité, Monsieur Christian de Caffarelli, Président de l'assemblée.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code général des impôts,
Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies*, 1639 A et 1530 *bis* du Code général des impôts,
Vu les dispositions de l'article 1638-0 bis I et 1639 A bis du Code général des impôts,

Vu la délibération du Conseil Communautaire 2026_2901_01 Feuille 1092, du 29 janvier 2026, relative au DOB 2026,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire 2026_0503_12 à 2026_0503_22 Feuille 1125 - Feuille 1115 à 1125, du 05 mars 2026, relative aux Budgets Primitifs 2026 – Budget principal, BA ALMEO, BA OTALN, BA Déchets Ménagers, BA Petite Enfance, BA Complexe Sportif, BA zone du Val de Noye, BA zone de Moreuil, BA zone du Santerre, BA RASPE et BA RASPA,

Considérant qu'en séance du 05 mars 2026, M. Dominique LAMOTTE, alors Vice-Président Finances a présenté les grandes lignes des consommations de crédits de chacun des CFU estimés (diaporama joint mis à jour)

Considérant que les corrections à apporter se limitent à :

Budget principal : annulation des écritures liées à la vente du terrain à Sourdon (- 250 000 € en Recettes et en Dépenses de fonctionnement et – 250 000 € en Recettes d'Investissement)

Le CFU 2025 - BUDGET PRINCIPAL présente les résultats suivants :

✦ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2025 s'établit à hauteur de **917 253.74 €**.
Compte tenu de l'excédent au Compte Administratif 2024, à savoir 2 318 279.16 € affecté pour partie : 926 715.87 € à l'investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **2 308 817.03 €**.

✦ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2025 s'établit à hauteur de **156 973.21 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2024, à savoir 692 252.41 €, des RAR 2025 en Dépenses d'Investissement : 1 234 389.06 €, des RAR 2025 en Recettes d'Investissement : 442 298.75 €, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **256 811.11 €**.

✦ *Résultats du budget principal*

Le résultat de l'année 2025 (hors RAR 2025) présente un excédent de **760 280.53 €**
(= 917 253.74 – 156 973.21)

Le résultat de clôture de l'année 2025 (hors RAR 2025) présente un excédent de **2 844 096.23 €**
(= 2 308 817.03 + 535 279.20)

Le résultat de l'année 2025 avec les RAR 2025 présente un déficit de **31 809.78 €**
(= 917 253.74 - 949 063.52 €)

Le résultat cumulé de clôture avec les RAR 2025 présente un excédent de **2 052 005.92 €**
(= 2 308 817.03 - 256 811.11)

Par l'agrégation de l'ensemble des budgets, la CCALN présente

Le résultat de l'année 2025 (hors RAR 2025) présente un excédent de **3 170 556 €**
(= 1 911 134.92 + 1 259 421.08)

Le résultat de clôture de l'année 2025 (hors RAR 2025) présente un excédent de **6 842 388.66 €**
(= 5 021 059.79 + 1 821 328.87)

Le résultat de l'année 2025 avec les RAR 2025 présente un excédent de **2 948 915 91 €**
(= 1 911 134.92 + 1 037 780.99)

Le résultat cumulé de clôture avec les RAR 2025 présente un excédent de **6 620 748.57 €**
(= 5 021 059.79 + 1 599 688.78)

En complément des maquettes de CFU 2025, sont annexés des tableaux synthétiques et récapitulatifs des CFU 2025 (Fonctionnement et Investissement)

M. CHANTRELLE Brice, Président de la CCALN, s'étant retiré de salle et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique du Budget Principal lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser figurant en annexes ;
- Adopte le Compte Financier Unique 2025 : Budget principal
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et la Vice-Présidente chargée des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 25 juin 2026
à Ailly sur Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 02/07/2026

Affiché le 07/07/2026

Le Président


Christian de CAFFARELLI
Commune de Communes
Avre Luce Noye

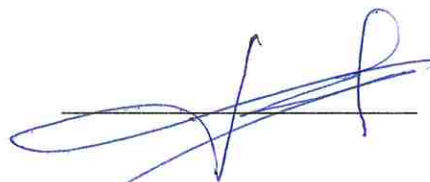
CFU 2025

SEANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 à 18 H 30

à la SALLE DE L'AVRE A AILLY SUR NOYE

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre



PATRICE-BOURDELLE Christine

pouvoir à Sonia Douay

LECOINTE Jean-Noël

excusé pouvoir à M. Durand

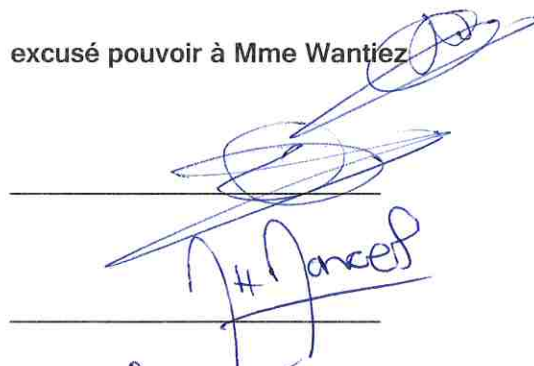
DOUAY Sonia



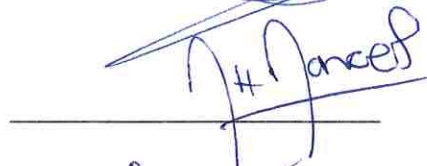
DAINE Vincent

excusé pouvoir à Mme Wantiez

CATHELY-WANTIEZ Catherine

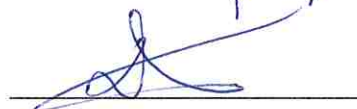


MARCEL Marie-Hélène



ARVILLERS (2 délégués)

DOUNIOL Alice



MONCOND'HUY Laëtitia



AUBERCOURT (1 délégué)

MANDI Emmanuelle



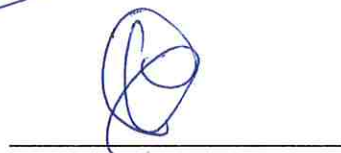
AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

suppléante Thérèse Leblond

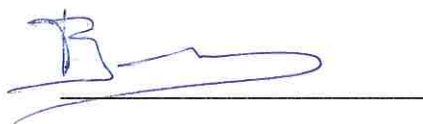
BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert



BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel



BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

représentée par M. Thénard

Thénard

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel

COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas

excusé

DEMUIN (1 délégué)

LAVALLARD Thierry

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

DOMMARTIN (1 délégué)

CHANOINE Martine

ESCLAINVILLERS (1 délégué)

DELEPLACE Arnaud

excusé pouvoir à M. Dutilleux

FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

CHARPENTIER Alain

FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert

FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck

GRIVESNES (1 délégué)

VION Nicolas

excusé représenté par M. BOILY

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

HAVET Sébastien

HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

HALLIVILLERS (1 délégué)

BATICLE Nicolas

HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal

JUMEL (1 délégué)

BOONE Odile

LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric

excusé

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

BLIN Marie-Annick

excusée pouvoir M. BENONY

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

OLEON Jean-Jacques

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

DAMAY Jean-Michel

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 080-200070969-20260625-2026_2506_01-BF

S²LOW

HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

CAVILLON Sandra

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis

MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLETTE Paul

MOREUIL (11 délégués)

HALL Marina

DUBOIS Mickaël

HECTOR Nicolas

LOIN Catherine

excusée pouvoir à Mme Delforge

MALTERRE Nicolas

DELFORGE Cécile

GALISSON Frédéric

pouvoir de Hall

RIDEAU Coralie

excusée pouvoir à M. Dubois

BOUCHER Sylvaine

SY Loïc

BIECKENS Jean-Louis

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

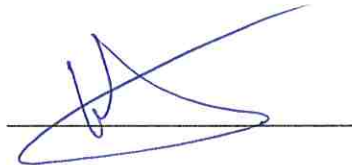
LEROY Jean-Maurice



Excusé pouvoir à M. BOUCHET

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent



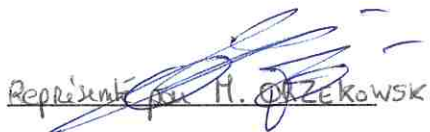
SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

pouvoir à M. Lefevre 

THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe

Représenté par M. PRZEKOWSKA 

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

Représenté par M. Lefevre 

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel

